

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC**  
**INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ**

**La mobilisation des connaissances en contexte de recherche  
partenariale:  
L'exemple de la recherche sur les régimes de droits d'auteur en France et en  
Angleterre à l'ère du numérique**

par  
**Justine DEZIEL**  
B. Sc. Sociologie

Essai pour obtenir le grade de  
Maîtrise ès arts (M.A.)  
**Pratiques de recherche et action publique**

**La mobilisation des connaissances en contexte de recherche  
partenariale:  
L'exemple de la recherche sur les régimes de droits d'auteur en France et en  
Angleterre à l'ère du numérique**

présenté par

Justine DEZIEL

a été évalué par un jury composé de

M. Jonathan Roberge, directeur de maîtrise, INRS-UCS

M. Guy Bellavance, examinateur interne, INRS-UCS

M. Victor Dzomo-Silinou, examinateur externe, Ministère de la culture et des communications du  
Québec

*À ma famille, pour tout le support durant cette épreuve.*

## Résumé

---

Cet essai présente les étapes franchies lors du stage de fin d'études réalisé dans le cadre de la maîtrise en Pratiques de recherche et action publique. Le parcours commence avec la préparation du stage et l'intégration du milieu de stage, en passant par la réalisation d'une première activité de transfert des connaissances dans le milieu scientifique pour ensuite terminer le stage et réaliser une seconde et dernière activité de transfert des connaissances, cette fois en milieu pratique. Toutes ces étapes ont en commun la mise en pratique de compétences en matière de mobilisation des connaissances dans le but d'expérimenter pour une première fois le travail d'agent d'interface. En mettant en scène le stage en recherche partenariale dans le cadre du projet de *Chantier sur l'adaptation des droits d'auteur à l'ère du numérique*, ce travail réflexif et critique vise la mise en perspective de l'ensemble du parcours du stagiaire.

**Mots clés:** Mobilisation, transfert, connaissances, stage, interface, partenariat, recherche, droit d'auteur, numérique, pratique, France, Angleterre, Europe, MCCQ.

## Abstract

---

This paper presents the steps of the internship completed as part of the master's degree of Research practices and public action (*Pratiques de recherche et action publique*). Starting with the preparation of the internship and the integration of the environment, passing through a first knowledge transfert activity with the scientific community involved in the internship, the journey ends with a second knowledge transfert activity, this time in the practice environment. The common point of all these steps would be the application of the knowledge broking abilities which were used in order to first experiment the role of a knowledge broker. Using the internship in partnership research for the project of *Chantier sur l'adaptation des droits d'auteur à l'ère du numérique* as an example, this reflexive and critical paper aims a perspective of the intern's whole pathway.

**Key Words:** Mobilisation, transfert, knowledge, internship, partnership, research, Copyright, digital, France, England, Europe, MCCQ (Ministry of culture and communications, Quebec)

## **Avant propos**

---

Cet essai est l'étape ultime pour l'obtention du diplôme de maîtrise en Pratiques de recherche action publique de l'INRS. Il fait état du déroulement du stage de fin d'études et des activités réalisées avant, pendant et après le stage ainsi que des apprentissages acquis tout au long de la formation.

## Remerciements

---

Mes remerciements vont d'abord à Jonathan Roberge qui m'a donné l'opportunité de faire cette maîtrise sous sa tutelle, m'offrant énormément de support et de compréhension, même dans les moments où j'étais loin d'être convaincue de me trouver au bon endroit.

Un immense merci à ma famille pour m'avoir encouragé et motivé tout au long de mon parcours, mais surtout dans les moments les plus difficiles.

Je tiens tout particulièrement à remercier Florian qui m'a fait réaliser l'ampleur de mon potentiel et qui a su me donner l'énergie dont j'ai eu besoin jusqu'à la fin.

## Table des matières

---

<b>Liste des abréviations et sigles</b>	<b>10</b>
<b>Introduction</b>	<b>11</b>
<b>Chapitre 1: Description du stage</b>	<b>14</b>
1.1 Contexte du projet	14
1.2 Problématique	14
1.3 Milieu de stage	15
1.4 Activités	16
1.5 Acteurs impliqués	18
Milieu scientifique et de stage	18
Partenaire	19
Milieu de pratique	19
1.6 Méthodologie/Démarche	20
Revue de la littérature	20
Web-ethnographie	21
1.7 Résultats et Interventions	22
La France	23
L'Angleterre	23
L'Europe et la Commission européenne	25
Contribution du stage et des travaux	26
1.8 Retombées réelles/anticipées	26
<b>Chapitre 2: Description et justification des activités de transfert</b>	<b>29</b>
Présentation en milieu scientifique	29
L'élaboration de la présentation	30
Outil de transfert des connaissances	30
Déroulement de l'activité, mobilisation et co-construction des connaissances	31
Présentation en milieu de pratique	34
Élaboration et organisation de la présentation	34
Outil de transfert	35



Déroulement de l'activité, mobilisation et co-construction des connaissances	36
<b>Chapitre 3: Bilan critique du stage</b>	<b>40</b>
Intégration et apprentissages	40
Savoirs et savoirs-faire en mobilisation	42
Réalizations	42
Impacts	44
<b>Chapitre 4: Réflexion critique sur la mobilisation des connaissances</b>	<b>46</b>
Réflexion autour des activités de transfert des connaissances	47
Mobilisation en milieu de stage	48
Mobilisation pendant les activités de transfert	50
<b>Chapitre 5: Réflexion critique sur le rôle et le travail d'agent d'interface</b>	<b>53</b>
<b>Conclusion</b>	<b>57</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>60</b>
<b>Annexe</b>	<b>63</b>

## Liste des abréviations et sigles

---

ADISQ - Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo

APEM - Association des professionnels de l'édition musicale

CE - Commission européenne

INRS - Institut National de la Recherche Scientifique

MCCQ - Ministère de la culture et des communications du Québec

NENIC lab - Chaire de recherche sur les Nouveaux environnements numériques et l'intermédiation culturelle

PRAP - Pratiques de recherche et action publique

SODRAC - Société du droit de reproduction des auteurs, compositeurs et éditeurs au Canada

UCS - Centre Urbanisation Culture et Société de l'INRS

UE - Union Européenne



## Introduction

---

Le développement des nouvelles technologies numériques a modifié sensiblement les conditions de production, de diffusion et de consommation des contenus artistiques et des produits culturels. Que ce soit dans le milieu de la musique et de l'enregistrement, de l'édition et de la littérature, de l'audiovisuel et des multimédias, des arts visuels et de la muséologie ou encore des arts de la scène, plusieurs enjeux découlent du nouvel environnement numérique et nécessitent l'adaptation des différents milieux culturels. La juste rémunération des créateurs, la simplification des mécanismes de gestion des droits d'auteurs et de l'octroi de licence ainsi que le développement d'une offre culturelle québécoise en ligne, voilà les trois principaux défis et enjeux rencontrés par les milieux professionnels actuellement. En plus de faire le point sur la gestion des droits d'auteurs au Québec, la présente démarche d'analyse de situation vise également à mobiliser les milieux professionnels de la culture concernant la recherche de solutions à ces problématiques.

La mobilisation des connaissances est un processus de transformation et d'appropriation du savoir dans un contexte donné. Dans le cas présent, le contexte recherché est le stage de fin d'études qui avait pour but l'application de l'ensemble des acquis de la maîtrise en Pratiques de recherche et action publique (PRAP) à une relation partenariale, et ce en fonction d'un milieu de stage et d'un projet choisis. Le présent essai cherche ainsi à mettre en perspective le déroulement du stage au sein du NENIC lab dans un projet en partenariat avec le Ministère de la culture et des communications du Québec (MCCQ) de même que l'intégration des acquis en mobilisation lors d'activités de transfert des connaissances en milieux scientifique et pratique. La Chaire de recherche sur les nouveaux environnements numériques et l'intermédiation culturelle de l'Institut National de la Recherche Scientifique s'est présenté comme milieu d'accueil de la stagiaire alors que son directeur était en charge d'un projet commandité par le MCCQ précisément sur cette question de l'adaptation des droits d'auteur à l'ère numérique.

La description du stage permettra dans un premier chapitre d'établir les bases du cheminement pratique en commençant par l'élaboration du contexte et du milieu du stage pour ensuite se diriger vers l'étape pratique, celle comprenant les activités de transfert des connaissances. Le second chapitre est consacré à l'analyse de ces activités, à leur déroulement et aux outils de transfert des connaissances utilisés lors du processus. Les trois derniers chapitres du présent essai sont consacrés à la réflexion critique autour du stage, de la mobilisation des connaissances et du rôle d'agent d'interface.

L'analyse des composantes, des étapes et des différents contextes rencontrés tout au long du stage et des activités y étant reliées souligne la place et l'importance de la mobilisation des connaissances dans le cadre du programme de maîtrise PRAP, mais aussi en général, en l'occurrence dans des situations de partenariats ou de collaboration entre les milieux de recherche et les milieux de pratique. La mobilisation des connaissances permet, dans de tel cadre, une meilleure communication entre les partis impliqués dans un partenariat ou une collaboration. Les trois derniers chapitres étant étroitement liés, ils amorcent la conclusion de ce parcours en mettant en lumière un ensemble d'apprentissages en mobilisation des connaissances



## Chapitre 1: Description du stage

---

### 1.1 Contexte du projet

Suite à l'octroi d'un mandat de recherche sur les droits d'auteur à l'ère du numérique de la part du Ministère de la culture et des communications du Québec, la Chaire de recherche a vu l'opportunité de développer un projet de stage qui s'insérait bien dans ce cadre, sans toutefois être le coeur du sujet. Le projet de stage dans ce mandat a été perçu comme un enjeu étant lié au développement du projet, mais qui n'aurait pas une influence particulière sur le déroulement ou les conclusions qui en résulteraient. Il s'agissait plutôt de faire des recherches complémentaires qui permettraient l'avancement des connaissances, autant du stagiaire que de l'équipe de chercheurs en favorisant une mise en contexte internationale. Ainsi, les recherches étaient essentiellement centrées sur les enjeux du droit d'auteur à l'ère du numérique en France et en Angleterre, dans le but d'identifier les stratégies d'adaptation au numérique qui se sont avérées fonctionnelles et efficaces pour chacun de ces pays, supposant que de telles connaissances seraient bénéfiques et contribueraient à l'avancement du plan d'adaptation au numérique propre au Québec. Le projet de stage s'est donc résumé à l'identification des pratiques en matière de droit d'auteur en France et en Angleterre dans le contexte du numérique et à la schématisation du cadre européen sur les mêmes enjeux.

### 1.2 Problématique

Dans le cadre de la recherche octroyée par le Ministère de la culture et des communications du Québec en mai 2015, concernant le plan culturel numérique du Québec et intitulée *Chantier sur l'adaptation des droits d'auteur à l'ère du numérique*, trois paramètres constituaient le devis de recherche du projet général: 1) la juste rémunération des créateurs; 2) la simplification des mécanismes de gestion des droits d'auteur et de l'octroi de licence; 3) le développement d'une offre légale québécoise en ligne. Ces paramètres ont été pensés en fonction des cinq grands secteurs de la culture, à savoir: musique et enregistrement sonore, audiovisuel et multimédias,

édition et littérature, arts visuels et muséologie, arts de la scène. De manière plus spécifique, la problématique soulevée dans le cadre du stage était celle de la dimension internationale de l'adaptation au numérique. C'est ainsi que s'est développé l'intérêt d'étudier les pratiques en France et en Angleterre, ces deux pays se rapprochant historiquement du contexte québécois et canadien. C'est donc dans le but de situer la problématique québécoise dans un contexte plus large que le projet de stage est né.

### 1.3 Milieu de stage

La Chaire de recherche du Canada sur les nouveaux environnements numériques et l'intermédiation culturelle a été créée dans le but de « mieux comprendre la nature des nouveaux environnements numériques et leurs répercussions sur la production, les pratiques et les politiques culturelles au Canada »<sup>1</sup>. Dans le cadre du projet de *Chantier sur l'adaptation des droits d'auteur à l'ère du numérique*, la Chaire de recherche NENIC lab s'est présentée comme mon point d'attache.

Le milieu de stage n'était pas clairement défini en termes géographiques, du fait que je n'étais pas rattachée ou consignée à un endroit précis. Ceci étant, c'est le bureau qui m'était attribué par la Chaire de recherche qui m'a servi de quartier général pour la durée du stage. D'emblée, il apparaissait que le stage en recherche au sein du projet sur les droits d'auteur à l'ère du numérique n'allait pas être comme les autres. D'une part, le stage constituait majoritairement à participer à l'avancement d'une recherche impliquant plusieurs chercheurs en occupant un rôle plutôt détaché du reste de l'équipe, ayant obtenu un segment de la recherche étant pour ainsi dire en amont du sujet dans le positionnement des législations face aux défis du numérique. La portion recherche internationale constituait un complément à la recherche globale, ajoutant des éléments importants à considérer dans l'étude des pratiques dans le contexte du numérique. Il

---

<sup>1</sup> Chaires de recherche du Canada, <http://www.chairs-chaire.gc.ca/chairholders-titulaires/profile-fra.aspx?profileId=3061>.



s'agissait d'un sujet intéressant à travailler, permettant l'avancement des connaissances du stagiaire et des autres chercheurs impliqués, en plus d'éveiller la curiosité sur des problématiques plus larges pour le stagiaire. D'autre part, le contexte dans lequel le stage s'est déroulé se démarquait certainement par la quasi absence du partenaire, ce dernier se trouvant beaucoup plus en contact avec les dirigeants du projet de recherche qu'avec l'équipe de chercheurs, et encore moins avec le stagiaire. Cet aspect, bien que dérogeant légèrement des critères de stage, a fait en sorte que le stage se soit déroulé sans embuches majeures et sans difficultés particulières au point de vue de la communication avec le partenaire, la relation étant presque inexistante. C'est toutefois par l'entremise du directeur de recherche et de stage que les exigences du partenaire se sont faites ressentir. Comme les communications entre les deux étaient relativement peu fréquentes, les consignes et requêtes qui étaient données chaque fois étaient ensuite accentuées par Jonathan auprès des chercheurs et du stagiaire. Le changement dans les consignes et les volontés du partenaire a eu des répercussions sur la direction que prenait le projet de stage, ce qui a constitué, pour la stagiaire, la réelle difficulté du travail en partenariat.

#### 1.4 Activités

Les activités qui sont détaillées ci-dessous sont celles qui ont été réalisées au courant du stage, y compris la première activité de transfert des connaissances, laquelle sera discutée plus en détails dans le chapitre suivant.

Était d'abord prévue la réalisation d'une revue de la littérature générale qui devait cerner l'ensemble de la problématique spécifique énoncée plus tôt. La question du numérique étant un sujet d'actualité en constante mouvance, cette littérature s'est avérée désuète. Certains articles se sont toutefois révélés fort intéressants pour la recherche, mais seulement après avoir redirigé les intérêts et la problématique du stage, étape dont il sera discuté subséquemment. En somme, la reformulation de la problématique a été nécessaire pour poursuivre les recherches. Ainsi, la revue

de la littérature était originalement centrée strictement sur les régimes de droit d'auteur en France et en Angleterre. Après une semaine de recherche sur le sujet, il m'est vite apparu inutile de poursuivre sur cette voie, la problématique étant beaucoup plus complexe qu'envisagée.

La seconde étape du stage, qui se déroulait plutôt en simultané, était celle de la web-ethnographie. Il s'agissait d'éplucher l'actualité afin de trouver les informations les plus récentes sur les dossiers reliés au droit d'auteur et au numérique en France et en Angleterre. C'est avec ces recherches que j'ai découvert que l'enjeu du numérique actuel était beaucoup plus large, c'est-à-dire pan-européen, la Commission européenne se trouvant au centre des débats actuels. Un remaniement des activités a donc été nécessaire dans le but de favoriser la web-ethnographie au détriment quelque peu de la revue de la littérature. Évidemment, la littérature scientifique s'est avérée utile après que le sujet de recherche ait été réorienté, permettant une documentation plus vaste et un ancrage des faits d'actualité.

La troisième étape a été la réalisation d'une première activité de transfert des connaissances qui a en fait mené à une centralisation des objectifs de recherche, permettant non de réorienter, mais bien de préciser les recherches et les méthodes à adopter. Le retour des chercheurs suite à la présentation de l'avancement des recherches aura permis de mieux comprendre l'ensemble des enjeux dans le projet de *Chantier sur l'adaptation des droits d'auteur à l'ère du numérique* et donc de mieux centrer mes recherches, n'ayant à ce point plus qu'un mois de stage devant moi.

C'est par un rapport global que s'est conclu mon stage en recherche partenariale, dont l'écriture s'est commencée deux mois après la fin du stage, dû à différentes embuches dans mon parcours académiques. Le recul par rapport aux recherches effectuées a permis une meilleure assimilation et une mise en perspective des enjeux étudiés, ce qui a d'autant plus facilité la rédaction du rapport de stage, bien que cette étape ne se soit pas déroulée de manière idéale.

Les activités réalisées dans le cadre du stage ont permis une compréhension du sujet étudié sans toutefois permettre de documenter en profondeur, dû à la complexité et à l'amplitude du sujet. À cet égard, le stage aurait eu avantage à s'étendre sur plusieurs mois, mais le projet ne le permettait pas, dû aux échéanciers plutôt courts. Enfin, la majorité des travaux ont été effectués en dehors des bureaux du NENIC lab à Montréal pour différentes raisons d'espace et d'aménagement du poste de travail.

### 1.5 Acteurs impliqués

#### **Milieu scientifique et de stage**

Le premier acteur directement impliqué dans la réalisation du projet de stage était Jonathan Roberge, directeur de ma maîtrise, directeur du projet de recherche général, directeur de mon stage et titulaire de la Chaire de recherche sur les nouveaux environnements numériques et l'intermédiation culturelle de l'INRS. De plus, monsieur Roberge était mon lien avec le Ministère de la culture et des communications du Québec, soit le partenaire dans le projet. C'est sous forme de communication hebdomadaire ou bi-hebdomadaire que nous gardions contact tout au long du stage, d'une part puisque monsieur Roberge voulait s'assurer de l'avancement et de la qualité des recherches et d'autre part, parce que j'avais parfois des questions sur le fond ou la forme de mon projet de recherche spécifique.

De manière plus indirecte, les membres de l'équipe de recherche<sup>2</sup> étaient impliqués dans mon stage, ayant joué un rôle crucial lors de l'activité de transfert des connaissances du 8 juin 2015. Cette rencontre a permis à une partie des membres de l'équipe de présenter leurs recherches et de

---

<sup>2</sup> L'équipe de recherche comprenait Christian Poirier, Guy Bellavance, Jonathan Roberge, Justine Deziel, Mathieu Bourgault, Martin Bonneau, Georges Azzaria, Ève Commerçon, Martin Têtu, Stéphane Labbé, Sylvain Martet et Guillaume Sirois.

faire le point sur l'avancement de ces dernières, permettant aux autres chercheurs, dont moi-même, de mieux comprendre chacune des branches étudiées et de remettre nos propres travaux en perspective.

### **Partenaire**

Le partenaire du projet de recherche sur les droits d'auteurs à l'ère du numérique était le Ministère de la culture et des communications du Québec. Il s'agissait en fait de deux personnes chargées du plan d'adaptation du numérique du Gouvernement du Québec, au sein de la Direction du statut de l'artiste, de la sensibilisation et de la formation aux arts et à la culture du Ministère de la culture et des communications, soit Josée Blackburn, directrice, et Victor Dzomo-Silinou. Dans mon stage, le partenaire était plutôt absent, en ce que je n'ai jamais eu de contact direct avec lui, à l'exception de leur présence lors de la seconde activité de transfert des connaissances le 8 décembre 2015. Jonathan Roberge et les autres chercheurs en charge avaient la mission de véhiculer les informations données par le MCCQ à l'équipe de recherche.

### **Milieu de pratique**

Le milieu de pratique était constitué de plusieurs acteurs de la scène culturelle québécoise: une personne de l'ADISQ, une de l'APEM, une de la Guilde des musiciens, deux de la SODRAC ainsi que les deux personnes du MCCQ. Ces personnes, représentant les cinq secteurs abordés plus tôt, soit musique et enregistrement, audiovisuel et multimédias, édition et littérature, arts visuels et muséologie, arts de la scène, se sont réunies le 8 décembre 2015 à l'occasion de la seconde activité de transfert des connaissances que je devais réaliser dans le cadre de mon stage.

## 1.6 Méthodologie/Démarche

### **Revue de la littérature**

La première étape du stage, tel que mentionné plus tôt, était la réalisation d'une revue de la littérature. Ayant établi que les régimes de droit d'auteur en France et en Angleterre étaient des sujets spécifiques et complexes, il apparaissait nécessaire de développer les connaissances de l'équipe à partir de la documentation scientifique existante. Comme mes savoirs en la matière étaient quasi-nuls, il était d'autant plus important de consulter cette littérature avant de me lancer dans un aspect plus poussé du sujet. Il s'agissait donc d'établir les bases en consultant les articles, mémoires ou travaux reliés aux mots clés principaux: droit d'auteur en France; copyright in the United Kingdom. Ces derniers ont permis d'accéder à une foule de références traitant de près ou de loin au droit d'auteur et/ou au copyright dans les deux régions ciblées. La majorité des ouvrages portaient davantage sur l'aspect historique et le développement des régimes de droit d'auteur et de copyright, permettant d'emblée de faire la distinction entre ces deux termes précis, étape importante à faire lorsque l'on étudie ce sujet.

Bien que la documentation de base aurait pu se prolonger au delà d'une semaine, la courte période de stage me forçait à rapidement m'orienter vers le vif du sujet, soit l'aspect « influence numérique » sur le droit d'auteur. La prochaine étape était d'affiner la recherche par mots-clés afin d'obtenir le plus d'articles spécifiques possible. En fouillant toujours dans la littérature scientifique, j'ai trouvé que cette branche du sujet était très peu abordée dû à l'actualité et la mouvance constante de la question du numérique en Europe. À ce point, je cherchais avec le type de mots-clés suivant: droit d'auteur et numérique en France; copyright at the digital age in UK; le droit d'auteur à l'ère du numérique en France; l'influence du numérique sur le droit d'auteur; l'influence du numérique sur le copyright en Angleterre; etc.

L'avancement des recherches dans la littérature scientifique était lente dû au manque d'information quant à la situation actuelle des droits d'auteur en France et en Angleterre quant à l'évolution du numérique. À ce moment, il semblait inutile de poursuivre la revue de la littérature scientifique, mais important de m'attarder à l'évolution de l'actualité sur les droits d'auteur et sur le numérique, particulièrement en Europe. C'est en faisant une web-ethnographie que j'ai pu saisir le plus d'informations, de faits et de connaissances en lien avec la situation des régimes de droit d'auteur à l'ère du numérique.

Le retour à la revue de la littérature, après avoir récolté un nombre significatif d'informations, a été inévitable, permettant d'ancrer et de situer ces dernières dans les théories et hypothèses scientifiques. Le dossier du numérique évoluant à une vitesse fulgurante, ce n'est que dans les deux dernières semaines de stage que j'ai effectué de nouvelles recherches dans la littérature scientifique, voulant accorder le plus de temps possible au recueil d'informations. J'ai opté cette fois pour des mots-clés plus précis et plus ciblés: l'influence du marché unique du numérique sur le régime de droit d'auteur français; la Commission européenne et la mise en place du marché unique du numérique; le domaine public en France à l'ère du numérique; marché unique du numérique et marché musical britannique. Ces nouvelles tentatives se sont avérées décevantes puisque très peu de documentation récente et précise a été trouvée.

### **Web-ethnographie**

La web-ethnographie, ou ethnographie du web, est une méthode qui permet d'éplucher le web et de rendre compte de ce qui s'y passe. C'est cette démarche qui m'a permis de documenter de manière massive les différents enjeux du droit d'auteur et à l'influence du numérique en France et en Angleterre. Les premières recherches, bien qu'elles aient été faites avec les mêmes mots-clés utilisés pour la revue de la littérature, ont donné des résultats totalement différents. Ces derniers

ont permis de cerner de nouveaux enjeux et une nouvelle problématique centrale: la mise en place d'un marché unique du numérique en Europe.

La manière de procéder pour la recherche d'articles pertinents s'est résumée à suivre les références d'un texte à un autre (méthode boule-de-neige). Ainsi, d'un premier texte, je pouvais en obtenir deux ou trois autres, qui m'amenaient chacune à deux ou trois autres articles également. J'ai pu ainsi obtenir une masse d'articles, actuels ou moins actuels, me permettant d'enrichir chaque fois ma web-ethnographie. Cette méthode m'a fait découvrir plusieurs angles « cachés » du débat sur le numérique en Europe, ouvrant la porte à des détails sur différentes situations précises: le débat sur l'inclusion du Boléro de Ravel dans le domaine public en France, par exemple.

En somme, la web-ethnographie a permis de cerner l'ampleur du sujet et de mettre en perspective chacun des enjeux compris dans celui-ci. La documentation par l'actualité a aussi rendu possible l'identification des aspects importants, que la littérature scientifique a permis d'ancrer et de valider.

### 1.7 Résultats et Interventions

Le travail final a été fait sous forme de rapport présentant les résultats des recherches qui avaient été effectuées au courant du stage. Dans les résultats, trois points majeurs ont été soulevés, incluant l'entité des volets étudiés en France, en l'Angleterre et en Europe. C'est donc ainsi que les résultats seront présentés.

## **La France**

La France est l'un des pays les plus protectionnistes en ce qui a trait aux droits des auteurs. Ce faisant, beaucoup d'exceptions ont été ajoutées à la législation au fil du temps, permettant de protéger un maximum d'oeuvres pour un maximum de temps. De plus, dans une volonté de préserver l'héritage culturel français, les autorités ont opté pour un système punissant les utilisateurs actifs d'Internet, plutôt que d'ajuster le régime de droits d'auteur ou encore de mettre en place une régulation par les fournisseurs de service Internet. Le numérique tend à bouleverser ce régime solide qui se présente comme étant de plus en plus désuet par rapport aux besoins des auteurs/créateurs et des utilisateurs. L'accessibilité du contenu culturel sur Internet représente un défi énorme pour la gestion des droits d'auteur, ce qui force les autorités à prendre des mesures visant à protéger les auteurs/créateurs et le contenu culturel, tout en considérant la place actuelle du numérique et les besoins qui en découlent pour les utilisateurs.

Dans le contexte de modernisation du droit d'auteur pour l'adaptation au numérique en Europe, la France est confrontée à l'ouverture des possibilités pour les utilisateurs, ce qui rend la tâche extrêmement difficile dans la quête pour éliminer, ou plutôt réduire, le téléchargement illégal. La volonté de la Commission Européenne d'ouvrir le marché en brisant les barrières nationales affectera la France non seulement dans les mesures engagées pour dissuader le téléchargement illégal, mais elle pourrait aussi avoir des impacts sur l'ensemble de son régime de droit d'auteur.

## **L'Angleterre**

En ce qui concerne le Royaume-Uni, une particularité s'affiche d'emblée puisque c'est le terme Copyright qui est utilisé et non droit d'auteur, ou plutôt « author's right » dans le cas présent. Littéralement, il s'agit donc du droit de copie et non du droit d'auteur, bien que ces deux termes soient associés lorsque traduits de l'anglais au français ou vice-versa. Toutefois, le Copyright est ce qui permet, comme le droit d'auteur, de protéger les oeuvres d'être utilisées sans la permission



des auteurs/créateurs<sup>3</sup>. Ainsi, tout ce qui est considéré comme un contenu original, qu'il soit de type musical, littéraire ou cinématographique, par exemple, est protégé par le Copyright. Au Royaume-Uni, le copyright est régi par le Copyright Act de 1988, document auquel certaines modifications ont été apportées afin de l'adapter à l'évolution technologique qui a marqué les 25-30 dernières années<sup>4</sup>. C'est à partir de 2003 que les plus grands changements s'effectuent, en commençant par la redéfinition et l'adaptation du copyright à la société de l'information. Il faudra attendre 10 ans avant qu'un amendement sur la durée du copyright apparaisse, détaillant toutes les possibilités quant aux dérogations applicables au Copyright en terme de temps. Beaucoup d'amendements ont été fait avant comme après, mais ce sont surtout ceux qui ont été fait avec la vague de modernisation actuelle du droit d'auteur en Europe, celle qui tend vers un marché unique du numérique, qui sont primordiaux dans le cas présent. On compte parmi ces amendements l'ajout d'exceptions et de catégories d'exceptions au Copyright favorisant l'utilisation et l'exploitation d'oeuvres à différentes fins (copie privée, enseignement, usage en bibliothèque, etc.).

La révolution technologique a affecté le pays comme ailleurs, ce qui a poussé le gouvernement britannique à s'ajuster et à adapter, dans le cas présent, sa loi de 1988 sur le Copyright, permettant à cette dernière d'être valide et représentative lorsque appliquée. De fait, à travers les années, ce n'est pas un nouveau régime qui a vu le jour au Royaume-Uni, mais bien une transformation progressive du Copyright Design and Patents par des amendements<sup>5</sup>. Dans les dernières années, particulièrement, plusieurs changements en matière d'exceptions ont été fait pour entrer dans la vague de modernisation du droit d'auteur. En tout, ce sont 11 catégories d'exceptions qui figurent à la version amendée du Copyright act en 2014<sup>6</sup>.

---

<sup>3</sup> « How copyright protects your work », <https://www.gov.uk/copyright/overview> mis à jour le 12 novembre 2014

<sup>4</sup> Copyright Acts and related Laws. <https://www.gov.uk/government/publications/copyright-acts-and-related-laws> publié le 7 juillet 2011, mis à jour le 2 décembre 2014.

<sup>5</sup> Copyright Acts and related Laws. <https://www.gov.uk/government/publications/copyright-acts-and-related-laws> publié le 7 juillet 2011, mis à jour le 2 décembre 2014.

<sup>6</sup> Exceptions to copyright, Intellectual Property office. <https://www.gov.uk/guidance/exceptions-to-copyright> publié le 12 juin 2014, mis à jour le 18 novembre 2014

## L'Europe et la Commission européenne

La Commission européenne, en tant qu'organisation régissant le fonctionnement de l'UE, s'est imposée avec une volonté d'effectuer des changements majeurs qui révolutionneraient le numérique, mais surtout qui s'adaptent aux besoins des différents pays membres, des auteurs/ créateurs et des citoyens utilisateurs. Ces changements viseraient l'adaptation du numérique aux besoins actuels des usagers, notamment à la consommation en ligne de contenu artistique ou culturel. Le marché unique du numérique est une idée avancée par la CE afin de développer les marchés à travers l'Europe en effaçant les frontières numériques dans le processus. Dans ce scénario, les barrières empêchant d'accéder au contenu numérique des différents pays membres de l'UE seraient effacées. La Commission stipule, au printemps 2015, qu'« il n'est simplement pas logique que 28 réglementations différentes coexistent dans le domaine des services de télécommunications, des droits d'auteur, de la protection des données ou de la gestion du spectre radioélectrique »<sup>7</sup>. La volonté de la Commission s'étaye en trois points: améliorer l'accès aux biens et services numériques; créer un environnement propice au développement des réseaux et services numériques; le numérique comme moteur de croissance. Ces trois domaines d'action constituent l'ensemble des objectifs de l'établissement d'un marché unique du numérique. La Commission Européenne s'est également prononcée sur les objectifs concernant la situation précise du droit d'auteur dans un tel contexte. Ainsi:

«The Commission will therefore work for a modern copyright framework that guarantees effective recognition and remuneration of rights holders in order to provide sustainable incentives for creativity, cultural diversity and innovation; opens up greater access and a wider choice of legal offers to end users; allows new business models to emerge; and contributes to combating illegal offers and piracy»<sup>8</sup>.

Cette annonce a été faite alors que la Commission prenait la décision d'aller de l'avant avec la modernisation du Copyright dans l'économie digitale en décembre 2012. En date d'aujourd'hui,

---

<sup>7</sup> Communiqué de Presse de la Commission Européenne, 2015, « Mercredi 25 mars: La Commission débat des projets de marché unique du numérique ». [http://europa.eu/rapid/press-release\\_AGENDA-15-4632\\_fr.htm#4](http://europa.eu/rapid/press-release_AGENDA-15-4632_fr.htm#4)

<sup>8</sup> « Commission agrees way forward for modernising copyright in the digital economy ». [http://europa.eu/rapid/press-release\\_MEMO-12-950\\_en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-12-950_en.htm) 5 décembre 2012

la majorité des objectifs établis sont supposément en chantier, notamment ceux qui portent sur le droit d'auteur, ce dernier faisant partie du premier des trois domaines d'action précédemment énoncés, dont la mise en place définitive est prévue pour la fin de l'année 2016<sup>9</sup>.

### **Contribution du stage et des travaux**

Le stage a particulièrement contribué à l'avancement des connaissances du stagiaire. Comme il ne s'agissait pas auparavant d'un sujet que je connaissais très bien, les recherches ont franchement augmenté mes compétences en matière de droit d'auteur et de numérique. De plus, l'autonomie dont je devais faire preuve durant le projet de stage a développé mon sens de l'organisation et de la préparation.

#### 1.8 Retombées réelles/anticipées

Le stage sur les droits d'auteur en France et en Angleterre à l'ère du numérique devait à la base permettre d'identifier des approches et des solutions d'adaptation au numérique en prenant exemple sur ces deux pays. L'idée était également de contribuer à l'avancement des connaissances autant du stagiaire, de l'équipe de recherche que des acteurs du milieu pratique et des partenaires dans le processus. De plus, comme le projet de recherche du stagiaire était en marge du projet général, le directeur de recherche, Jonathan Roberge, croyait qu'il serait intéressant d'ajouter ces connaissances et de les considérer dans les sous-groupes de recherche du projet pour finalement les intégrer dans les cinq rapports finaux qui devaient être remis au MCCQ en octobre dernier.

---

<sup>9</sup> « Le marché unique numérique européen prévu d'ici fin 2016 » <http://www.nextinpact.com/news/94022-le-marche-unique-numerique-europeen-prevu-d-ici-fin-2016.htm> 6 mai 2015

La première activité de transfert a ouvert la porte aux premières retombées du projet de stage, facilitant la transmission et la mobilisation des connaissances au sein de l'équipe de recherche. Le format de la rencontre cette journée là était, comme mentionné, une série de présentations permettant à plusieurs chercheurs de l'équipe de montrer l'avancement de leur travaux. De fait, le transfert de mes connaissances aux autres chercheurs a engendré une réflexion (mobilisation des connaissances) qui a favorisé l'intégration des concepts discutés dans leurs travaux.

La seconde activité de transfert, réalisée six mois exactement après la première, soit le 8 décembre 2015, a permis le transfert des connaissances en milieu de pratique et donc la sensibilisation des acteurs aux enjeux étudiés lors du stage. Les retombées anticipées pour cette activité étaient certes trop ambitieuses par rapport à ce qui s'est réellement produit. Une claire mobilisation des connaissances s'est faite, démontrée par l'intégration du contenu de la présentation dans les questions posées par l'auditoire. Par contre, le sujet étudié lors du stage est peu susceptible d'être utilisé ou relaté, quoique possible, dans le milieu des différents praticiens qui étaient présents.

Les retombées que monsieur Roberge avait anticipé sur le projet général ont, à mon sens, été faibles. L'idée que mes recherches allaient orienter les autres chercheurs et leur proposer des pistes de recherche s'est écroulée, d'une part, dû à l'achèvement tardif de mon rapport de recherche et, d'autre part, dû aux échéanciers très courts des chercheurs pour la remise de leurs rapports synthèse. Bien que la première activité de transfert ait permis aux chercheurs de considérer les acquis de la première partie de mon stage, aucune rencontre subséquente incluant une présentation du stagiaire n'était prévue pour appuyer les hypothèses émises dans la première rencontre. Le fait que la relation partenariale était presque inexistante a affecté la portée des retombées anticipées dans le projet. Ceci dit, les discussions soutenues durant la seconde activité de transfert des connaissances étaient encourageantes en ce qui a trait à la portée future de mon projet.



## Chapitre 2: Description et justification des activités de transfert

---

Pour la validation du stage au sein du programme de maîtrise en Pratiques de recherche et action publique, deux activités de transfert des connaissances étaient exigées: l'une en milieu scientifique, l'autre en milieu de pratique. Il importe ici de définir ce que sont le transfert et la mobilisation des connaissances, aspects importants et attendus de ces deux activités et du reste du programme<sup>10</sup>:

- Le transfert des connaissances vise une appropriation des connaissances par l'auditeur;
- la mobilisation des connaissances nécessite une transformation des connaissances.

Le premier procédé est inclusif du second, c'est à dire que lorsqu'il y a mobilisation, il y a automatiquement transfert des connaissances. Au courant des deux activités, celle en juin et celle en décembre, ces procédés se sont présentés de manière plus ou moins évidente, c'est ce que nous verrons ci-bas.

Les activités de transfert des connaissances en milieu scientifique et en milieu de pratique se sont faites sous forme de communication ayant pour but la transmission des connaissances acquises au courant du stage. Ainsi, ce chapitre est divisé selon les deux activités réalisées, expliquant pour chacune le processus ayant mené à la présentation ainsi que le déroulement de cette dernière.

### Présentation en milieu scientifique

La première des deux activités de transfert prévue s'est déroulée en milieu de recherche sous forme de communication scientifique devant les autres chercheurs impliqués dans le projet. Le 8 juin dernier, dans le cadre d'une réunion pendant laquelle les différents chercheurs faisaient le point sur l'avancement de leurs recherches, mon activité s'est résumée en une présentation de

---

<sup>10</sup> DEZIEL, Justine. Notes de cours, *Mobilisation et transfert des connaissances*, Cours 3, Novembre 2014.

l'état des connaissances que j'avais acquises durant le premier mois de stage. En trente minutes, j'ai pu discuter des bases établies au courant de mes recherches, des problématiques rencontrées et des enjeux actuels dans le but de contribuer à l'avancement de ces derniers et des travaux des autres chercheurs.

### **L'élaboration de la présentation**

Sachant d'emblée au début de mon stage que je devais faire une présentation en milieu scientifique le 8 juin, j'ai tranquillement réuni les points phares de mes recherches afin de constituer un document qui me permettrait plus facilement d'élaborer ladite présentation, en plus de me permettre de garder un fil conducteur tout au long de mes recherches. Pendant le stage, j'ai gardé les traces de ce que je faisais dans un journal de bord: les bonnes pistes, les pistes moins bonnes, les problèmes, les hypothèses, les interrogations, etc. Ce journal m'a servi en fait de ligne directrice, favorisant toujours mon retour à la problématique de départ et à la question de recherche. À l'aide du journal et du document que j'avais construit en parallèle, j'ai pu cibler les points importants à aborder lors de la présentation, gardant en tête qu'il s'agissait de donner un aperçu de l'avancement de nos recherches et non d'en présenter les conclusions.

### **Outil de transfert des connaissances**

Pour présenter les résultats de mes recherches de manière plus concrète, j'ai utilisé un support visuel informatique, à savoir le Prezi. Cet outil permet une mise en page différente de celle du traditionnel PowerPoint en ce qu'il permet une plus grande mobilité à travers le support. Les mouvements sont choisis lors de la création du Prezi et peuvent varier de toutes sortes de façon. Le Prezi peut être un excellent outil de transfert, mais il peut également être un choix risqué. La manière de concevoir la présentation influencera directement la perception de l'auditoire: s'il y a

trop de mouvements prévus, l'auditeur peut facilement perdre le focus, le document visuel devenant source de désagrément. Par contre, un Prezi bien conçu peut être très agréable, devenant une façon originale et différente de présenter des données.

Ainsi, sur une espèce de ligne temporelle divisée en deux, mais réunie par un point commun, j'ai séparé le cas de la France de celui de l'Angleterre et j'ai rejoint les deux par leur point commun dans ce débat, soit la Commission européenne et le marché unique du numérique. Optant pour un mouvement horizontal, la présentation ne contenait pas trop de mouvements ni de déplacements trop fréquents. Ceci dit, le Prezi aurait été une excellente façon de présenter mes données dans une visée de transfert, si toutefois les installations techniques l'avaient permis. Il aurait facilité la compréhension des concepts en offrant également un aspect visuel nouveau genre qui peut être intéressant. La défaillance de la connexion Internet le jour de la présentation a malheureusement mis un frein à l'affichage du Prezi, ce dernier étant seulement disponible via le site web. De plus, le projecteur ne permettait pas d'afficher à l'écran. De ce fait, la présentation s'est déroulée sans support visuel, défi que j'aborderai plus loin.

### **Déroulement de l'activité, mobilisation et co-construction des connaissances**

Le jour du 8 juin venu, c'est sous forme de discussion entre collègues de recherche que nous avons abordé la journée ainsi que l'activité de transfert. Comme nous nous étions déjà tous rencontrés au début du projet, aucune présentation n'était nécessaire. Dans une atmosphère accueillante, devant un public intéressé, j'ai pu dévoiler l'aboutissement de cinq semaines d'études centrées sur l'évolution de la situation de France et de l'Angleterre par rapport à la volonté de la Commission européenne de mettre en place un marché unique du numérique. Comme mentionné, un défi technique s'est présenté à moi au moment de commencer à présenter: je n'ai pas pu utiliser mon support visuel dû à la défaillance des installations techniques. N'ayant pas prévu me trouver sans point de repère, j'étais d'abord un peu désespérée, mais je me suis



finalement tournée vers mes notes écrites qui, heureusement, étaient bien détaillées. Ainsi le petit moment d'appréhension s'est vite transformé en aisance, sachant à ce moment que je maîtrisais le sujet que je m'apprêtais à présenter. De plus, comme je présentais devant des chercheurs qui connaissaient en partie le sujet, je m'inquiétais moins de l'absence des grandes lignes et points de repères qui devaient figurer au Prezi. Après cela, plusieurs autres chercheurs, environ la moitié de l'équipe, devaient faire état de l'avancement de leurs recherches afin que l'on puisse terminer par une discussion globale portant sur les acquis de chacun et les grandes lignes à retenir pour la suite.

La forme adoptée pour cette activité a selon moi facilité l'étape des questions et commentaires qui suivait la présentation, permettant à tous d'être à l'aise d'intervenir et à moi d'être plus ouverte aux critiques constructives qui m'ont été faites. L'adoption d'une telle attitude m'a offert un détachement par rapport à mes recherches et un regard plus critique envers elles. Les commentaires et critiques qui ont été fait, toujours sous forme de discussion, ont franchement fait avancer mes travaux de stage, suggérant d'aborder des thèmes soit que je n'avais pas considéré, soit que je ne connaissais pas, mes acquis en matière de droit d'auteur étant à ce point encore trop limités. La conversation autour des enjeux que j'avais abordé a clairement mis en lumière ce que les autres chercheurs ont retenu de ma présentation, faisant preuve d'une mobilisation significative des connaissances par ces derniers. En somme, c'est l'étape de mobilisation des connaissances par les autres chercheurs qui m'a permis de considérer d'autres angles aux enjeux que j'avais précédemment soulevés.

Notamment, plusieurs des chercheurs présents ont proposés des liens entre leurs sujets de recherche respectifs et le mien. L'un d'entre eux, travaillant sur l'industrie musicale, a soulevé l'importance de cette dernière en Angleterre et qu'il serait intéressant de développer d'avantage sur cet aspect. Un autre a partagé une explication plus approfondie du fonctionnement des droits d'auteur en France, abordant les détails concernant les sociétés de gestion, afin de faire le lien

avec les enjeux que j'avais abordés dans ma présentation. La discussion ayant suivi ma présentation peut se résumer en une série d'interventions ayant permis à tous de faire le lien entre leurs recherches et les miennes, permettant à chacun de considérer les enjeux que j'avais abordés dans leurs travaux à venir.

Cette étape de discussion était cruciale en ce qu'elle permettait à tous de bien comprendre la portée des recherches, ouvrant ainsi la porte à l'intégration des concepts abordés dans le projet général. De plus, ce type d'activité facilite l'avancement des connaissances en ce qu'elle force chacun à réfléchir sur leur travaux respectif pour construire des liens avec ceux qui leurs sont présentés. L'appropriation des concepts par les membres de l'équipe qui étaient présents à cette journée d'étude était claire.

Certains facteurs ont fait en sorte que l'activité de transfert ait pu se dérouler de cette façon:

- Présence réservée aux membres de l'équipe de recherche sur le *Chantier sur l'adaptation des droits d'auteur à l'ère du numérique*;
- Présentation devant une communauté scientifique comprenant les enjeux abordés;
- Discussion des enjeux et problématiques abordés suite à la présentation plutôt qu'une période de questions;
- Retour, commentaires et critiques constructives des autres chercheurs sur ma présentation, mes recherches et les étapes à suivre pour le reste du stage;
- Enregistrement de la présentation afin de pouvoir retenir des commentaires et critiques aidant à centrer mes recherches sur les bons enjeux et pour ne pas m'écarter du sujet.

## **Présentation en milieu de pratique**

La seconde activité de transfert s'est faite en milieu de pratique, le 8 décembre 2015, avec comme auditoire deux personnes du Ministère de la culture et des communications du Québec, une personne de l'ADISQ, deux de la SODRAC et une de la Guilde des musiciens, en plus de cinq personnes provenant de l'équipe de recherche travaillant sur le projet des droits d'auteur à l'ère du numérique ainsi que Jonathan Roberge, directeur du projet, de ma maîtrise et de mon stage. La période de temps allouée à l'activité était très restreinte, soit une heure comprise entre 12h00 et 13h00, puisque cette dernière devait être réalisée durant une pause diner. Réunis pour des activités de validation sectorielle, la situation était idéale pour une présentation en milieu de pratique devant les participants, offrant la possibilité de tout faire en une journée plutôt que de demander aux gens de se déplacer plus d'une fois. Ainsi, trente minutes étaient réservées à l'activité de transfert puis une vingtaine de minutes pour discuter et poser des questions, laissant une pause café de dix minutes aux participants des activités de validation sectorielle.

## **Élaboration et organisation de la présentation**

J'ai su le 5 novembre 2015 que la présentation en milieu de pratique aurait lieu le 8 décembre de la même année. Cela me laissait un mois pour préparer une présentation qui avait pour but un transfert des connaissances acquises au courant de mon stage aux acteurs concernés par les questions de droit d'auteur dans le milieu de la pratique. Ne sachant pas devant qui j'allais me trouver le jour venu, j'ai choisi, après avoir consulté monsieur Roberge, de m'orienter vers une présentation des résultats de mes recherches en abordant succinctement les aspects techniques du stage et de sa préparation. Au courant des mois de septembre et octobre 2015, je faisais la rédaction de mon rapport de stage. Je me suis donc inspirée de l'ordre établi dans mon rapport pour faire la présentation. J'ai toutefois commencé le document PowerPoint par une description du stage, des étapes requises et des travaux à accomplir pour que le stage soit validé. Je me suis

ensuite lancée dans le vif du sujet en réalisant les diapositives contenant les résultats. Après avoir réalisé que tous les yeux en Europe étaient tournés vers la Commission européenne et la volonté de mettre en place un marché unique du numérique, j'avais choisi, pour mon rapport, de présenter la situation en Europe en premier afin d'établir le contexte dès le départ et ensuite de présenter les résultats détaillés des recherches sur la France et l'Angleterre. C'est donc de la même façon que j'ai préparé la suite de mon document PowerPoint. Il s'agissait de soulever seulement les points phares des résultats du rapport de stage afin de respecter les trente minutes alloués pour la présentation. Ainsi, j'ai fait en sorte que la partie « technique » de la présentation ne dure que dix minutes afin que j'aie un maximum de temps pour présenter les résultats de recherche.

Dans les jours précédents la présentation, j'ai créé une affiche d'invitation à la présentation qui a été ensuite transmise à la responsable des communications de la Chaire Fernand-Dumont, chaire affiliée dans le *Chantier sur l'adaptation des droits d'auteur à l'ère du numérique*. Le courriel contenant l'affiche a ensuite été envoyé à tous les étudiants, professeurs et membres du personnel du centre Urbanisation, Culture et Société (UCS) de l'INRS dans le but d'avoir un auditoire varié en matière de domaine et champs d'études et/ou de recherche.

### **Outil de transfert**

Ayant fait face à des difficultés techniques lors de la première activité de transfert, j'ai choisi d'opter pour un outil classique de transfert, soit le PowerPoint. Cet outil permet un support visuel pour l'auditeur en plus de permettre au présentateur d'y inscrire des points de repère. Le Prezi rempli également ces fonctions, mais vu les problèmes rencontrés à la première activité, il semblait plus prudent à ce point-ci de choisir le PowerPoint. Considérant que cette fois l'auditoire n'était pas constitué que de mon équipe de recherche, il fallait opter pour les meilleures conditions techniques sachant que la mission était le transfert des connaissances. Dans ce document visuel, seulement les grandes lignes ont été inscrites afin de permettre aux auditeurs de les garder en tête tout en conservant leur attention sur la présentation orale.

## **Déroulement de l'activité, mobilisation et co-construction des connaissances**

Le jour de l'activité, les membres des différentes associations culturelles, les partenaires du MCCQ ainsi que les collègues de l'équipe de recherche qui assistaient à la présentation étaient déjà tous réunis pour des activités de validation sectorielle qui, comme mentionné, avaient lieu la même journée. Je suis arrivée à 11h30 pour voir la salle où j'allais présenter ainsi que pour m'installer en vue de ne pas perdre de temps de présentation, la durée prescrite étant restreinte. Comme les activités du matin s'étaient terminées à 11h00, les participants avaient eu le temps d'aller chercher un repas pour leur heure de diner. Ceci dit, le moment auquel je suis arrivée coïncidait avec le moment où les participants mangeaient. Dès lors, l'ambiance s'annonçait décontractée, comme si l'on s'apprêtait à discuter autour d'un repas.

Monsieur Roberge a profité de mon avance pour que l'on commence l'activité de transfert dix minutes plus tôt que prévu. Après avoir fait face à nouveau à quelques difficultés techniques, le projecteur refusant d'afficher le PowerPoint, j'ai pu prononcer les phrases introductives de ma présentation à 11h55. J'observais déjà les regards attentifs des participants, fin prêts à apprendre un peu plus sur le projet pour lequel ils étaient appelés à participer sous forme d'entretiens et d'ateliers de validation sectorielle cette journée là. Le fait que chacun des individus présents soit concerné de près ou de loin par les enjeux entourant le droit d'auteur a dès le départ installé un certain confort et réduit la distance entre le monde de la recherche et le milieu de la pratique. Cet atout est majeur dans le cadre d'un transfert de connaissances, dans lequel l'appropriation de ces dernières est nécessaire non seulement pour le présentateur, mais également pour les auditeurs.

Une fois le transfert terminé, j'ai invité les auditeurs à poser des questions ou à formuler des commentaires sur les théories, faits et hypothèses qu'ils venaient d'entendre. La première personne à être intervenue était un homme de la SODRAC me demandant, puisque j'avais soulevé la question, de détailler les points différenciant le droit d'auteur du Copyright. Je

répondis aussitôt, expliquant que le Copyright est en fait le droit à la copie alors que le droit d'auteur est le droit qu'un créateur possède sur son oeuvre et son exploitation. Je continu mon explication en détaillant un peu plus sur chacun des termes. L'homme reprend aussitôt la parole afin d'ajouter des détails plus spécifiques comme la manière dont fonctionnent les sociétés de gestion sous un régime de Copyright versus le fonctionnement dans un régime de droit d'auteur. À ce moment là, je suis devenue la personne à qui on transférait des connaissances, les faits qui m'étaient présentés m'étant partiellement inconnus. Sans mon intervention, les discussions ont commencées, les gens se mettant à faire des liens avec la situation actuelle au Québec et au Canada et la situation en Europe. Puis une seconde et dernière question m'a été posée: Est-ce qu'une gestion communes des revenus engendrés par le marché unique du numérique en Europe a été discutée/envisagée par la Commission européenne? N'ayant pas été confrontée à cet enjeu pendant mon stage étant donné que je n'ai travaillé que la surface du sujet, du fait de la courte durée de stage, je n'ai eu d'autres choix que de répondre que je ne savais pas si cet aspect avait été considéré par la Commission européenne. Vraisemblablement, ce type d'enjeu a dû être pris en compte dans les calculs, mais pour moi, il ne figurait pas à l'avant plan du débat. C'est par un commentaire et la discussion suivant ce même commentaire que la séance s'est terminée. Venant de la part d'un des chercheurs de l'équipe, il était question des sociétés de gestion du droit d'auteur dans les pays concernés ainsi que des modalités de rémunération employées par les dites sociétés, sujet que je n'avais pas abordé dans mes recherches. Ceci dit, le commentaire fait par le juriste faisant partie de l'équipe de recherche visait à expliquer brièvement le rôle des sociétés de gestion dans l'enjeu du numérique ainsi que de souligner leur importance dans la vague de changement entraînée par le marché unique du numérique. Il s'agissait en somme d'un important point d'information amenant une donnée qui n'avait pas été explorée dans mon projet.

C'est lors de cette activité que j'ai remarqué une partie des retombées anticipées de mon projet: pendant les discussions, les gens faisaient directement le lien avec la situation en Europe et celle chez nous. L'utilisation des concepts abordés pendant la présentation pour entamer les discussions a montré une mobilisation immédiate des connaissances afin d'en construire de

nouvelles. Les commentaires, interventions et questions de chacun des interlocuteurs ont enrichies de connaissances la période suivant l'activité de transfert. C'est à ce moment qu'on a pu observer une co-construction évidente des connaissances entre les personnes présentes: de la première intervention portant sur la différence entre le droit d'auteur et le Copyright, un espèce de consensus ressortait de la discussion: l'influence du numérique sur la gestion des droits d'auteur est réelle et importante, autant au Québec qu'en Europe. Au Québec plus particulièrement, le débat semble se centrer vers la rémunération des auteurs, du moins c'est ce qui est ressorti pendant la discussion.

Comme pour la première activité de transfert des connaissances, certaines conditions étaient réunies pour un déroulement optimal:

- Très peu de distance en matière de connaissances et de savoirs entre le stagiaire et les participants présents à l'activité;
- Adoption d'une formule « discussion » plutôt que d'allouer du temps à une période de questions plus formelle de manière à favoriser la mobilisation et la co-construction des connaissances;
- Intérêt des participants au sujet de recherche, ces derniers travaillant tous d'une manière ou d'une autre sur le droit d'auteur au Québec;
- Contexte favorable en ce que les participants étaient mobilisés toute la journée pour des activités reliées au *Chantier sur l'adaptation des droits d'auteur à l'ère du numérique*, faisant en sorte qu'ils soient au fait des différents volets de la recherche;
- Retour et commentaires constructifs d'acteurs extérieurs au milieu universitaire permettant un partage des savoirs et des connaissances.





### **Chapitre 3: Bilan critique du stage**

---

L'étape du stage avait comme finalité la mise en pratique des compétences d'agent d'interface dans le cadre d'un partenariat. Comme mentionné au premier chapitre, le stage a été fait en milieu de recherche, mais réitérons le contexte du stage afin d'amorcer ce bilan critique. Sous la direction de Jonathan Roberge, le projet auquel le stagiaire participait était en partenariat avec le Ministère de la culture et des communications du Québec et visait à cerner les pratiques en matière de droit d'auteur en France et en Angleterre. Le projet de stage était en marge d'un projet plus gros et plus général intitulé *Chantier sur l'adaptation des droits d'auteur à l'ère du numérique*, un projet sur lequel une équipe de chercheurs s'est attardée à explorer les composantes à revoir en vue d'adapter le droit d'auteur canadien au numérique. Bien qu'il ne s'agissait pas du premier choix de stage, ce dernier s'est avéré plus qu'intéressant, instructif et utile dans la mesure où il a permis de mettre en pratique les apprentissages en Pratiques de recherche et action publique tout en me permettant de me procurer de nouvelles connaissances qui ont eu un impact significatif sur mon parcours académique et ma vision du programme de maîtrise PRAP.

#### **Intégration et apprentissages**

C'est un peu plus de deux semaines avant le début du stage que j'apprenais mon intégration à une équipe de recherche formée de plusieurs chercheurs expérimentés. Il s'agissait pour moi d'un contexte nouveau et très intimidant qui impliquait beaucoup d'organisation et de planification en plus de nécessiter une justification de chacune des étapes empruntées auprès du directeur de maîtrise et de projet de stage. Cette relation au directeur de maîtrise m'était familière, ayant précédemment travaillé comme assistante de recherche, mais c'est plutôt les aspects « équipe » et « partenariat » qui me mettaient en terrain inconnu. N'ayant participé d'aucune manière à la

construction de ce projet, j'ai dû prendre connaissance du sujet, du devis de recherche et de l'échéancier afin d'en comprendre le contexte et l'utilité.

Les problématiques entourant le droit d'auteur m'étaient, jusqu'à ce moment, pratiquement inconnues ce qui me faisait beaucoup de rattrapage à faire. Le stage m'a offert la possibilité de partiellement me spécialiser dans un secteur très important de la culture et sur un enjeu actuel qui est en constante mouvance. Le fait que je me sois concentrée pendant un peu plus de deux mois sur une recherche thématique a favorisé l'intégration des acquis dans mon parcours académique en plus d'ouvrir mes horizons en matière de problématiques internationales. L'apprentissage s'est fait tout au long du stage en cherchant chaque jour de nouvelles informations susceptibles d'influencer les conclusions de mes recherches. Le premier mois du stage ayant été fait en solo, beaucoup de l'apprentissage reposait sur les communications avec le directeur du projet afin de faire des mises au point et de connaître les nouveaux enjeux qui étaient intégrés dans la recherche de semaine en semaine.

La première activité de transfert des connaissances, faite au sein de l'équipe de recherche, était comprise dans une journée de présentation qui devait faire le point sur l'avancement des recherches de chacun des membres et des sous-équipes. Sous forme de mini-colloque, cette journée représentait une source importante d'apprentissage, permettant à tous d'intégrer les acquis, connaissances et savoirs des autres dans leurs travaux, comme expliqué dans le second chapitre de cet essai. N'ayant eu qu'une rencontre avec l'équipe pour établir un plan de travail en début de stage, j'attendais avec appréhension cette journée qui m'offrirait la possibilité de préciser mes recherches et de mettre le doigt sur les éléments centraux de ce grand projet. J'ai pu comprendre à ce moment que la gestion des droits d'auteur par les différentes instances et dans les différents secteurs constituait le point central.

## **Savoirs et savoirs-faire en mobilisation**

La mobilisation des connaissances était la finalité du stage et des activités de transferts des connaissances. Sachant cela, il fallait comprendre dès le départ que cette finalité, en somme, est un processus par lequel les auditeurs deviennent participants en ce qu'ils font preuve d'une appropriation des connaissances en les intégrant dans leur discours et leur pratique<sup>11</sup>. Il y a alors une transformation des connaissances, voire une co-construction des connaissances. Le parcours en Pratiques de recherche et action publique est très formateur pour comprendre le processus de mobilisation des connaissances, comprenant des cours qui mettent l'accent sur l'apprentissage de ce processus et qui permettent de le mettre en pratique par l'entremise de différentes activités. Les discussions en classes lors de différentes activités de transfert qui faisaient partie du cursus étaient, sans le savoir, une mise en pratique de la mobilisation des connaissances. Le programme PRAP, finalement, assiste les futurs stagiaires dans leur préparation à devenir des agents d'interface et offrent tous les outils pour y arriver notamment par la mise en pratique dans les cours et par la réalisation d'un stage.

## **Réalisations**

Les deux activités de transfert des connaissances ont certainement été les plus grandes réalisations liées à mon stage. La rédaction du rapport de stage fut également une étape importante, mais constituait plus un bilan des acquis pendant le stage destiné à mon directeur de recherche, alors que les activités de transfert avaient vraiment pour but de faire connaître mon projet de recherche à un public plus large. Certes la première activité rassemblait seulement les chercheurs travaillant sur le projet général, mais cela permettait le transfert de ma vision des problématiques et enjeux en France et en Angleterre par rapport à la situation du droit d'auteur et de sa modernisation en Europe.

---

<sup>11</sup> DEZIEL, Justine. Notes de cours, *Mobilisation et transfert des connaissances*, Cours 1, Novembre 2014.

## **Contraintes et difficultés rencontrées**

Le temps a certainement été la plus grande contrainte lors du stage: réaliser une revue de la littérature, une web-ethnographie, préparer une activité de transfert, faire un bilan de stage aux fins de rédaction du rapport de stage, le tout en seulement deux mois. Il s'agissait d'un défi de taille qui nécessitait une planification hebdomadaire, voire journalière, ainsi qu'une organisation des délais à respecter pour chacune des étapes. La réalisation d'un premier échéancier dans le cadre du cours de préparation de stage a offert une expérience pour la construction d'un tel document, permettant de prioriser les étapes importantes et d'adapter ces dernières en fonction de la durée du stage et des travaux à accomplir. Ainsi, juste avant d'entamer le stage, la construction d'un nouvel échéancier était nécessaire afin de m'assurer qu'il était possible de prendre la charge de travail et de la mener à terme. Toutefois, même après avoir revu et reconsidéré les étapes du dit échéancier, il n'est pas toujours simple de respecter les délais imposés au départ. Tout au long du stage, la revue de l'échéancier était constamment nécessaire puisque la recherche n'avancait pas forcément comme espéré, surtout au départ. Ne sachant pas trop comment m'y prendre, j'ai dû éliminer certaines étapes, notamment celle de construire la base de mes connaissances en matière de droit d'auteur, le plan original ayant été de prendre une semaine entière pour consulter la littérature générale sur le sujet. Cette adaptation a permis de passer directement dans le vif du sujet, créant une certaine désorientation et un inconfort qui se sont manifestés pendant plusieurs jours, voire plus d'une semaine. Cette étape a été plutôt difficile puisqu'elle a chamboulé le plan original. La pression qui était mise pour l'atteinte des délais au sein du projet général ainsi que pour réaliser tous les travaux en deux mois de stage s'est avérée formatrice, forçant une adaptation rapide. De cette difficulté sont nés de nouvelles méthodes de recherches, d'analyse et de synthèse, en l'occurrence l'adoption de la méthode de recherche « boule-de-neige » ainsi que l'intégration du processus de synthèse dans mes recherches, soit de résumer succinctement chaque article trouvé au fur et à mesure.

## Impacts

Les retombées du stage sur la vie personnelle et professionnelle du stagiaire auront été importantes, permettant de développer des compétences de travail en équipe de recherche. S'adapter au travail en équipe n'est pas chose simple, surtout s'il s'agit d'une première expérience. Ayant été préparée pour un stage dont l'aspect partenarial serait plus présent, cette situation m'amenait en terrain inconnu en me mettant dans une position où je devais apprendre à communiquer au sein d'une équipe de recherche qui rendait possible la réalisation du projet sur les droits d'auteur à l'ère du numérique. L'intégration et l'adaptation n'ont pas été faciles, le stage demandant des constants ajustements avec le reste de l'équipe ainsi qu'avec le directeur de recherche. Le fait que la relation partenariale n'ait pas été au premier rang aura certainement affecté mon apprentissage pratique en matière de partenariat. Toutefois, le contexte dans lequel j'ai pu développer les compétences en recherche m'a permis de voir un visage différent que peut prendre le partenariat entre les milieux de recherche et les milieux de pratique. Occuper un poste en milieu de recherche dans le cadre d'un partenariat permet de comprendre comment ce type de situation affecte la recherche, son déroulement et son orientation. N'ayant pas pris part à la mise en place de l'entente partenariale avec le Ministère de la culture et des communications du Québec, j'ai surtout des connaissances théoriques quant au déroulement de cette étape puisque le stage ne comprenait pas d'implication directement au niveau de la relation partenariale. Ceci dit, mon expérience de stage a tout de même été formatrice puisqu'elle a forcé l'adaptation rapide à une équipe de recherche et permis de travailler avec des délais courts, obligeant une organisation stricte de mon emploi du temps.

Au niveau personnel, les impacts se situent au niveau des apprentissages, entre autres l'accroissement des capacités, compétences et connaissances en matière de recherche et, en l'occurrence, de droits d'auteur. La mise en pratique de ces compétences et connaissances lors du stage aura certainement un impact sur le développement professionnel également. Le stage a ouvert mon champs de compétences pratiques notamment en communication, en analyse et en

synthèse. Les avantages quant à la complétion du stage et du diplôme de maîtrise en Pratiques de recherche et action publique se présentent à mes yeux comme étant la polyvalence, les compétences de communication et le travail d'équipe. Ce sont toutes, à mon sens, des compétences favorables à l'adaptation en milieu professionnel et personnel et qui seront donc franchement bénéfiques pour l'entrée sur le marché du travail.

## Chapitre 4: Réflexion critique sur la mobilisation des connaissances

---

Le parcours en Pratiques de recherche et action publique offre un riche apprentissage théorique et pratique centré sur la mobilisation des connaissances. Le présent chapitre porte sur l'évolution de la réflexion autour de la notion de mobilisation à travers les cours et le stage compris dans le programme. En explorant les différentes étapes du parcours, à savoir le stage, l'activité de transfert des connaissances en milieu scientifique et l'activité de transfert des connaissances en milieu de pratique, le but est d'arrimer connaissances pratiques et théoriques dans une analyse critique de la mobilisation des connaissances.

Avant d'entamer la réflexion autour des activités de stage, il importe de définir le concept de mobilisation des connaissances. Comme défini dans Elissalde et Renaud (2010):

« La mobilisation des connaissances considère importantes toutes les formes de connaissances, qu'elles soient le fruit de la recherche ou de l'expérience de pratique. L'objectif ultime est l'intégration de celles-ci dans les divers milieux. La mobilisation des connaissances passe par différentes étapes d'identification, d'analyse, d'organisation et de partage des besoins et des ressources. Elle ne fonctionne pas exclusivement selon un modèle d'offre et de demande, visant plutôt à créer des points de jonction entre les acteurs afin que les échanges et les rencontres suscitent une reconnaissance mutuelle des expertises et impulsent l'évolution des pratiques. La mobilisation des connaissances existe seulement si celles-ci sont accessibles et circulent. »<sup>12</sup>

La force du processus de mobilisation des connaissances, comme souligné dans la citation ci-haut, est cette prise en considération de toutes les formes de connaissances, autant pratiques que scientifiques. L'humilité sous-entendue de la mobilisation des connaissances, en ce qu'elle ne valorise pas un type de connaissance plus qu'un autre, permet une ouverture d'esprit et favorise l'échange entre les différents partis. C'est le point de départ de la réflexion des prochaines pages, qui sera divisée en trois sections distinctes afin de détailler le plus possible le processus de

---

<sup>12</sup> ELISSALDE, Jérôme et Lise RENAUD. « Les démarches de circulation des connaissances : mobilisation et valorisation des connaissances. », *Les médias et la santé: de l'émergence à l'appropriation des normes sociales*, p. 415. 2010.

mobilisation effectuée lors du stage et des activités de stage: le retour réflexif sur la mobilisation en milieu de stage permettra de bien comprendre le contexte dans lequel le stage s'est déroulé en matière d'appropriation et d'intégration des apprentissages au cours de cette étape; en revenant sur la mobilisation des connaissances en milieu scientifique, on pourra voir le contexte particulier dans lequel la première activité de transfert a été réalisée; pour saisir l'importance de la mobilisation des connaissances, c'est l'activité de transfert en milieu pratique qui servira à souligner les effets directs d'une appropriation des connaissances.

### **Réflexion autour des activités de transfert des connaissances**

La mobilisation des connaissances consiste en un processus d'appropriation et de transformation des connaissances. Lors de la discussion post-présentation, l'appropriation des connaissances par les participants s'est faite par l'alimentation de la discussion par l'expérience personnelle de chaque participant en tant que chercheur au sein du projet sur l'adaptation des droits d'auteur à l'ère du numérique.

Le processus de transfert ouvre la voie à une appropriation des connaissances par les auditeurs dès lors que l'on dépasse l'étape de la diffusion, cette dernière consistant principalement à présenter des faits et acquis scientifiques à un public. Le transfert des connaissances comprend une présentation plus approfondie et suggère un engagement du public auquel on fait face. Ainsi, lors des activités de transfert prévues dans le cadre du stage, il ne s'agissait pas d'un dévoilement d'informations, mais plutôt d'un transfert de connaissances acquises pendant les semaines de stage afin de contribuer à l'avancement des connaissances des auditeurs. Les chercheurs, attentifs, ont pu retenir les connaissances utiles pour faire évoluer leurs projets individuels lors de la première activité de transfert. La discussion qui suivait l'activité a montré une claire appropriation des connaissances alors que les chercheurs réunis autour de la table intégraient leur



acquis et profitaient du moment pour soulever la relation entre ces derniers et les ceux préalablement présentés par la stagiaire.

### **Mobilisation en milieu de stage**

Le stage ayant été consacré surtout à la réalisation de la revue de la littérature et de la web-ethnographie, les possibilités de mobilisation des connaissances au sein de l'équipe de recherche ou dans le milieu pratique étaient absentes, voire inexistantes. Soulignons par le fait même que les contacts avec l'équipe de recherche étaient trop rares pour partager des connaissances qui auraient peut-être mené à une mobilisation. De plus, le milieu de stage n'était pas propice à la mobilisation des connaissances puisque le projet qui m'a été attribué était en marge des aspects du sujet traités par les autres membres de l'équipe. Ceci étant dit, le partage et la mobilisation se sont surtout fait entre le directeur de stage et le stagiaire par des communications fréquentes ainsi que par un auto-apprentissage du stagiaire via des conférences et des publications trouvées sur Internet.

Les conditions n'étaient pas les meilleures, certes, mais de la mobilisation des connaissances, il y en a eu. Ce n'est toutefois qu'avec du recul que je m'aperçois de la présence quotidienne du processus d'appropriation des connaissances et de son application pratique dans mon travail. Il s'agissait majoritairement de mobilisation dans le sens inverse de celui des activités de transfert des connaissances puisque ces dernières m'étaient destinées. Afin d'en apprendre plus en matière de droits d'auteur, notamment en début de stage, la valorisation et la diffusion des connaissances à travers des conférences diffusées sur Internet furent très utiles puisque ces outils offraient les connaissances de base en plus d'ouvrir sur un éventail de sources et de références intéressantes. Selon Elissalde et Renaud (2010) « Les premiers modes de diffusion des connaissances implantés sont la publication d'articles scientifiques, l'édition de rapports de recherche, les présentations

lors de colloques et l'enseignement »<sup>13</sup>. Les publications scientifiques, les rapports de recherche et les colloques faisaient partie des sources principales de renseignement lors de la réalisation de la revue de la littérature et de la web-ethnographie. Les sites Internet et les publications des associations de droits d'auteur ainsi que ceux des différents gouvernements concernés dans la recherche étaient les premiers documents consultés pour comprendre où en était la situation en Europe par rapport au droit d'auteur. La consultation de tels documents dans un contexte de recherche favorise l'appropriation des connaissances par la réutilisation et la transformation des connaissances en les intégrant dans un nouveau projet comprenant des objectifs différents et qui servira une cause différente, en l'occurrence l'adaptation des droits d'auteur au Québec et au Canada. Pour bien représenter le milieu pratique dans les travaux de stage, ce sont plutôt des TedTalks<sup>14</sup> et des débats télévisés<sup>16</sup> qui ont servi de source d'information afin d'arriver à comprendre ce qui se passait du côté de la législation et de l'action dans le monde des droits d'auteur en Europe. Ainsi, la mobilisation des connaissances dans l'aspect plus personnel du stage s'est faite via la documentation provenant des milieux scientifiques et pratiques dans un but d'appropriation et pour enrichir et diversifier les données et leur provenance.

Avec l'équipe de recherche, tel qu'abordé, la mobilisation des connaissances a été quasi nulle, sauf pendant les activités de transfert. C'est toutefois par la mise en réseau au sein même de l'équipe que nous avons pu, à certains moments partager des connaissances qui se sont avérées cruciales pour l'avancement des travaux de stage. La revue de la littérature de l'une des membres de l'équipe a permis de cerner les enjeux juridiques de la modernisation du droit d'auteur en

---

<sup>13</sup>ELISSALDE, Jérôme et Lise RENAUD. « Les démarches de circulation des connaissances : mobilisation et valorisation des connaissances. », *Les médias et la santé: de l'émergence à l'appropriation des normes sociales*, p. 420. 2010.

<sup>14</sup> « TedTalks: Copyright in the digital age » mis en ligne le 5 juillet 2011. <https://www.youtube.com/watch?v=qmDeBYosaJU>

<sup>15</sup>Le TedTalks est une conférence donnée par un acteur d'un milieu pratique donné et qui offre une diffusion des connaissances dans un style anti-académique. Il peut devenir un outil intéressant pour comprendre les enjeux personnels ou non du sujet traité.

<sup>16</sup>« EU Copyright rules: Is it time for a revolution? » mis en ligne le 23 mars 2015 <https://www.youtube.com/watch?v=ws9irVN2ya8>

Europe en plus de renseigner sur la législation en vigueur dans chacun des pays étudiés. Le seul fait de lire cette revue de la littérature consistait en une diffusion des connaissances au sein de l'équipe de recherche, puis l'étape de transformation des connaissances avec leur utilisation dans un nouveau contexte et un objectif différent. La mobilisation des connaissances avec l'équipe de recherche s'est complétée avec une première activité de transfert des connaissances pour la plupart des membres et avec la seconde activité de transfert pour les autres.

Ce sont finalement les communications fréquentes avec le directeur de recherche qui ont permis de faire un peu de mobilisation tout au long du stage. Après avoir consulté et analysé un certain nombre de documents est venu un moment où l'échange de connaissances était nécessaire pour arriver à faire évoluer la réflexion autour des enjeux des droits d'auteur à l'ère du numérique. C'est via skype, lors d'entretiens d'une quinzaine de minutes à chaque fois, que l'acquisition des connaissances ayant rapport au reste du projet de *Chantier sur l'adaptation des droits d'auteur à l'ère du numérique* s'est faite, le directeur de recherche étant le seul point de contact actif avec l'équipe de recherche. C'est sous forme de mini-activité de transfert des connaissances que ce déroulaient ces entretiens, le stagiaire faisant état chaque fois des connaissances acquises pendant les recherches puis discutant du rapport entre ces connaissances et l'évolution du reste du projet. Bien qu'il n'ait pas été question d'activités formelles, ces épisodes ont marqué les seuls moments de mobilisation des connaissances qui sont survenus pendant toute la durée du stage.

### **Mobilisation pendant les activités de transfert**

L'activité de transfert des connaissances réalisée en milieu scientifique a certainement favorisé la mobilisation des connaissances, les individus présents faisant partie de l'équipe de recherche travaillant sur le *Chantier sur l'adaptation des droits d'auteur à l'ère du numérique*. L'un des principaux obstacles pendant cette activité a été la défaillance du système informatique qui a

empêché de présenter un support visuel de type Prezi. Bien que la présentation ait été claire, selon les commentaires des participants, la préparation s'était faite avec un appui visuel qui, sous forme de ligne de temps, facilitait la compréhension des faits par l'usage de mots-clés et de figures. Cet incident n'a toutefois pas eu d'impact sur la mobilisation des connaissances au sein de l'équipe de recherche. La mobilisation des connaissances consiste en un processus d'appropriation et de transformation des connaissances, nous l'avons dit. Lors de la discussion post-présentation, l'appropriation des connaissances par les participants s'est faite par l'alimentation de la discussion par l'expérience personnelle de chaque participant en tant que chercheur au sein du projet sur l'adaptation des droits d'auteur à l'ère du numérique.

Encore une fois, les participants à l'activité de transfert en milieu pratique étaient familiers au sujet qui devait leur être présenté, ce qui a permis de transférer des connaissances à un public attentif et curieux d'ouvrir leurs horizons sur les enjeux du droit d'auteur chez nos voisins les européens. L'intégration des connaissances pratiques à la discussion qui suivait la présentation a franchement enrichi le développement de l'activité, transformant cette dernière en un atelier de création de connaissances.

« La mobilisation des connaissances, en insistant sur l'intérêt du partage de toutes formes de connaissances, vise leur accessibilité et compte sur leur hybridation et leur sélection par les acteurs eux-mêmes. »<sup>17</sup>

Les connaissances pratiques amènent une énorme contribution en ce qu'elles reflètent la concrétisation des connaissances acquises en milieu de recherche. C'est la communication entre les deux milieux qui participe à construction de nouvelles connaissances: la mise en pratique des connaissances scientifiques permet une concrétisation de celles-ci et l'ouverture des connaissances pratiques sur le milieu de la recherche permet leur adaptabilité et l'enrichissement des deux partis.

---

<sup>17</sup> ELISSALDE, Jérôme et Lise RENAUD. « Les démarches de circulation des connaissances : mobilisation et valorisation des connaissances. », *Les médias et la santé: de l'émergence à l'appropriation des normes sociales*, p. 417. 2010.

Le processus de transfert ouvre la voie à une appropriation des connaissances par les auditeurs dès lors que l'on dépasse l'étape de la diffusion, cette dernière consistant principalement à présenter des faits et acquis scientifiques à un public. Le transfert des connaissances comprend une présentation plus approfondie et suggère un engagement du public auquel on fait face. Ainsi, lors des activités de transfert prévue dans le cadre du stage, il ne s'agissait pas d'un dévoilement d'informations, mais plutôt d'un transfert de connaissances acquises pendant les semaines de stage afin de contribuer à l'avancement des connaissances des auditeurs. Les chercheurs, attentifs, ont pu retenir les connaissances utiles pour faire évoluer leurs projets individuels lors de la première activité de transfert. Les discussions qui ont suivi les activités ont montrées une claire appropriation des connaissances alors que les chercheurs et praticiens réunis autour de la table intégraient leurs acquis et profitaient du moment pour soulever la relation entre ces derniers et les ceux préalablement présentés par le stagiaire.

## Chapitre 5: Réflexion critique sur le rôle et le travail d'agent d'interface

---

Mon expérience de stage et de transfert des connaissances m'a amené à penser le rôle d'agent d'interface de manière singulière en ce que je ne crois pas avoir vécu l'expérience de stage de la même façon que les autres. Ainsi, ce dernier chapitre est principalement consacré à une vision personnelle du rôle que j'ai occupé pendant mon stage et de celui que je serai appelé à faire dans le futur.

D'emblée, le rôle de l'agent d'interface m'apparaît comme un qui facilite la communication entre le milieu scientifique et le milieu pratique. Plus concrètement, il s'agit d'un rôle de valorisation des acquis de chacun des milieux dans l'autre, mais surtout de la recherche scientifique dans le milieu de la pratique. Évidemment, il s'agit d'une perspective personnelle liée à la manière dont j'aimerais appliquer mes compétences d'agent d'interface dans le futur. Ma perception s'est forgée au cours du programme de maîtrise en pratiques de recherche et action publique et c'est le stage de fin d'études qui a confirmé ma vision du rôle qu'un agent d'interface doit compléter. Ceci dit, j'adopterai plutôt le terme « knowledge broker » que celui d'agent d'interface, dans la mesure où j'ai occupé un poste qui favorisait davantage le bris de la barrière des connaissances et du savoir scientifique dans le cadre d'une insertion de ces dites connaissances dans un milieu pratique.

Le « knowledge broker » est l'homonyme anglophone de l'agent d'interface. Toutefois, dans le terme anglais, il n'y a pas cette notion d'interface, mais plutôt celle de « bris de la connaissance ». L'interface tel qu'on l'entend dans le terme francophone est cet espace entre les milieux de recherche et les milieux pratiques où la communication est difficile dû à une différence marquée dans le langage et les termes utilisés. Le terme anglophone suggère pour sa part un « bris », au sens de vulgarisation, de la connaissance scientifique, ce qui pourrait sous-entendre que le « knowledge broker » agit comme un vulgarisateur de la connaissance

scientifique. Toutefois, comme souligné au chapitre précédent, la mobilisation des connaissances considère toutes les connaissances comme étant au même niveau, donc nulle n'est plus valable que l'autre. Ainsi, le « knowledge broker » participe à la fois à vulgariser la connaissance scientifique dans le milieu pratique, mais aussi à expliquer les connaissances pratiques dans le milieu scientifique.

Le fait que mon stage n'ait pas été dans un milieu de pratique, de par mon rôle de chercheur dans une chaire de recherche, ma perception s'est d'autant plus renforcée puisque la portion « interface » de mon travail était minime. Je n'ai donc pas été confrontée à cet aspect avant de réaliser la présentation en milieu de pratique, soit ma deuxième activité de transfert des connaissances, qui a eu lieu plus de cinq mois après la fin du stage. Cette activité a été le moment ultime de l'ensemble de mon cheminement en pratiques de recherche et action publique, se présentant comme nécessaire à ma réussite et cruciale dans mon parcours actuel et futur. Le fait que je n'aie pas été confrontée à ce travail d'agent d'interface me positionnait comme une débutante en la matière lors de cette activité. De plus, je rencontrais pour la première fois les partenaires du projet ainsi que des acteurs majeurs dans le secteur de la culture au Québec, ce qui m'a mis une pression énorme, ne sachant pas comment adapter ma présentation pour un tel public.

Je crois franchement que la manière dont le stage a été conçu a affecté ma perception du rôle et du travail d'un agent d'interface. Tout au long du stage, je n'ai pas eu l'impression d'être à l'interface de la recherche et de la pratique, le deuxième parti étant pour moi presque complètement absent. Comme mentionné plus tôt, c'est surtout en tant que « knowledge broker » que mon rôle s'est développé, travaillant principalement à documenter un sujet précis afin d'informer le reste de l'équipe de recherche des grandes lignes de mon projet. De la manière dont le projet général était constitué, il était impossible que la partie « travail d'interface » soit plus

importante puisque les partenaires n'étaient accessibles que par l'entremise de monsieur Roberge et donc il n'y avait aucun contact direct envisageable.

« Pour être agent d'interface, on doit avoir des compétences non seulement intellectuelles, mais aussi sociales. Il s'agit d'être stratège et d'agir quand il le faut comme il le faut. »<sup>18</sup> Cette phrase prononcée par Diane Saint-Pierre lors du cours Action publique suivi à l'automne 2014 dans le cadre de la maîtrise PRAP a d'emblée donné une définition du rôle d'agent d'interface à travers les compétences individuelles requises. Quatre sessions, un stage, un rapport de stage et un essai plus tard, je comprends finalement l'importance de ces compétences pour couvrir l'ampleur du travail d'agent d'interface. Bien que mon stage n'ait pas été exactement à l'interface de la recherche et de la pratique, la réalisation de cet essai me fait prendre conscience du cheminement d'apprentissage qui a été parcouru depuis que j'ai entendu cette phrase. Les cours du programme ont permis d'acquérir toutes les connaissances théoriques nécessaires au développement des compétences d'agent d'interface en commençant par la pratique des habiletés stratégiques et communicationnelles et ensuite par leur mise en pratique réelle à travers le stage.

C'est finalement l'ensemble des activités de mise en pratique tout au long de la maîtrise et du stage, qu'elles aient été réelles ou fictives, qui m'ont permis de construire une vision du rôle d'agent d'interface comme étant celle d'un acteur dépourvu d'attache aux milieux scientifiques ou pratiques, mais maîtrisant suffisamment les connaissances amenées par les deux partis pour faciliter la communication entre ces derniers.

---

<sup>18</sup> SAINT-PIERRE, Diane. *Action Publique - PRA8130*, cours 1, automne 2014. Institut National de la Recherche Scientifique.





## Conclusion

---

La formation en Pratiques de recherche et action publique cible l'acquisition de connaissances et compétences en matières de mobilisation des connaissances dans un but de communication entre les milieux de recherche et les milieux de pratiques. À l'interface de ces deux mondes se situe un espace de communication permettant le partage et la construction de connaissances qui existe pour contribuer au développement de ces milieux et à l'avancement de leurs connaissances respectives. La concrétisation des acquis théoriques s'est faite à travers le stage de fin d'études qui, en offrant la possibilité d'être en contact avec cet interface, permettait de connaître les composantes d'un partenariat et la dynamique de son contexte.

Le stage en recherche partenariale a certainement ouvert le champs de compétences du stagiaire en l'intégrant dans une équipe de chercheurs avides de connaissances et motivés à contribuer à un projet de grande ampleur. Nous l'aurons souligné tout au long de l'essai, le projet de *Chantier sur l'adaptation des droits d'auteur à l'ère du numérique* a contribué à la familiarisation avec la mise en pratique réelle de la mobilisation des connaissances et ses impacts. Par des activités de transfert de connaissances, nous avons pu voir comment il est possible de passer de l'étape de construction au transfert, puis à la mobilisation et à la co-création des connaissances. Chaque étape comprise dans le parcours de maîtrise PRAP a souligné l'importance de ce processus et du développement de compétences intellectuelles, mais aussi communicationnelles pour la mise en pratique.

En ce qui concerne le projet de stage, les conclusions montrent le droit d'auteur est encore en grande mouvance partout en Europe. Au Royaume-Uni, la tendance semble se diriger vers l'unification du régime des droits auteurs dans l'Union européenne tandis qu'en France, dû au grand protectionnisme et à la volonté de protéger son régime de droit d'auteur, il n'est pas encore clair que celle-ci se penchera vers la proposition de la Commission Européenne. Dans la littérature scientifique, il est difficile, voire impossible de trouver de la documentation sur

l'évolution des projets de modernisation des différents régimes de droit d'auteur, la situation étant en constante mouvance. Depuis le printemps 2015, date à laquelle les recherches ont été entamées, l'état des choses a énormément évolué, passant de l'annonce d'un possible marché unique du numérique en Europe, à une consultation citoyenne en septembre et une date potentielle de la mise en marche définitive de cet énorme projet d'uniformisation des régimes de droit d'auteurs en Europe. Si 2015 fut une année de questionnements, de débats et de changements, l'année 2016 sera certainement marquée par le lancement d'un nouveau système numérique européen qui sera établi définitivement d'ici 2020.

Explorer l'interface entre deux mondes gorgés de connaissances ouvre sur les possibilités de développement intellectuel et pratiques. L'expérience de stage a certes été formatrice et a permis un premier contact avec la pratique réelle de la mobilisation, mais je crois qu'il sera bénéfique d'approfondir l'exploration et l'exploitation de cet interface qui offre un nouvel espace de travail pour des gens qui ne demandent qu'à mettre leurs potentiels à profit.



## Bibliographie

---

Chaires de recherche du Canada, « Jonathan Roberge: Chaire de recherche sur les nouveaux environnements numérique et l'intermédiation culturelle » <http://www.chairs-chaire.gc.ca/chairholders-titulaires/profile-fra.aspx?profileId=3061>. 11 novembre 2013.

Commission européenne, Base de données des communiqués de presse, « Commission agrees way forward for modernising copyright in the digital economy ». [http://europa.eu/rapid/press-release\\_MEMO-12-950\\_en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-12-950_en.htm), Bruxelles, 5 décembre 2012

Communiqué de Presse de la Commission Européenne, 2015, « Mercredi 25 mars: La Commission débat des projets de marché unique du numérique ». [http://europa.eu/rapid/press-release\\_AGENDA-15-4632\\_fr.htm#4](http://europa.eu/rapid/press-release_AGENDA-15-4632_fr.htm#4)

DEZIEL, Justine. Notes de cours, *Mobilisation et transfert des connaissances*, Automne 2014.

ELISSALDE, Jérôme et Lise RENAUD. 2010. « Les démarches de circulation des connaissances: mobilisation et valorisation des connaissances. » In *Les médias et la santé : de l'émergence à l'appropriation des normes sociales*, sous la dir. de Lise Renaud, 409-429. Québec : Presses de l'Université du Québec, Coll. « Santé et société ».

FONTAN, Jean-Marc. 2010. « Recherche partenariale en économie sociale : analyse d'une expérience novatrice de coproduction des connaissances. » *La Revue de l'innovation* 15 (3) : 1-17.

France 24. « EU Copyright rules: Is it time for a revolution? » mis en ligne le 23 mars 2015 <https://www.youtube.com/watch?v=ws9irVN2ya8>

Intellectual property office, « Exceptions to copyright », <https://www.gov.uk/guidance/exceptions-to-copyright> publié le 12 juin 2014, mis à jour le 18 novembre 2014

Intellectual property office, « Copyright Acts and related Laws ». <https://www.gov.uk/government/publications/copyright-acts-and-related-laws> publié le 7 juillet 2011, mis à jour le 2 décembre 2014.

Patents, trade marks, copyright and designs, « How copyright protects your work », <https://www.gov.uk/copyright/overview> mis à jour le 12 novembre 2014

PÉPIN, Guénaël. « Le marché unique numérique européen prévu d'ici fin 2016 » <http://www.nextinpact.com/news/94022-le-marche-unique-numerique-europeen-prevu-d-ici-fin-2016.htm>, publié le 6 mai 2015

RANSLEY, Lettie. « TedTalks: Copyright in the digital age » mis en ligne le 5 juillet 2011. <https://www.youtube.com/watch?v=qmDeBYosaJU>

SAINT-PIERRE, Diane. *Action Publique - PRA8130*, cours 1, automne 2014. Institut National de la Recherche Scientifique.



